Le télé-guide des francophones chaque semaine dans le Franco.





Vol. 16 No 35 Vendredi 10 octobre 1980 0.50 12 pages

QUAND LES BILINGUES GAGNENT...

Par Silvie Pollard-Kientzel

Comment mettre à la disposition des Canadiens de tout âge, des renseignements à la fois précis, indubitables, intéressants, et encore, pour les plus jeunes, attrayants, sur les divers problèmes que peut poser un régime bilingue? La tâche n'est guère facile, certes, et c'est pourtant bien là celle du Bureau du Commissaire aux Langues officielles.

Après un premier essai en 1970, dont était née l'idée de trousses linguistiques, à l'époque destinées aux enfants de 7 à 12 ans, le Bureau fit une seconde tentative en 1975, en sortant la trousse «Oh Canada» qui, avec son jeu de voyage et sa bande dessinée, créés en collaboration avec le Conseil des ministres de l'Education du Canada, allait remporter un succès tel, que depuis, un autre deux millions d'exemplaires ont été distribués sur demande.



LE DOSSIER LANGUES un document d'information

Et voici maintenant que M. Yalden, Commissaire aux Langues officielles, annonce la lancée d'une troisième trousse d'information qui mettrait en vedette le caractère international des deux langues officielles du Canada et la multiplicité des langues utilisées dans le monde, en s'adressant, cette fois, à une tranche d'âge supérieure; 13 à 17 ans.

Suite page 3.

UNE AUGMENTATION DE 400 %

ASSEMBLEE ANNUELLE DE CALGARY

Par Réal Tremblay

Une augmentation considérable du membership, un important pas en avant dans l'obtention d'un centre culturel, un appel à la mobilisation face aux carences de l'éducation en français, l'élection de cinq nouveaux membres au bureau de direction, tels sont les faits saillants de l'assemblée annuelle de la Société Franco-Canadienne de Calgary qui avait lieu dimanche, le 5 octobre dernier, dans le sous-sol de l'église Sainte-Famille.

M. Pierre Lebel, président du comité de recrutement, annoncait que le nombre de membres actionnaires de la SFCC, qui était de 124 au 31 décembre 1978, atteingait maintemant presque les 600. Une augmentation de près de 400 % en moins de deux ans. M. Lebel a souligné le travail de M. Roger Lalonde en 1978-1979 et l'aide de M.Eugène Trottier en 1980. Il a terminé son rapport en disant: «On estime qu'il y a 20,000 habitants de langue française à Calgary. Notre membership n'a donc atteint que 7.5 % de son potentiel: il y a beaucoup de travail à faire».

Une proposition demandant que la SFCC participe à la Société «parapluie» du Centre culturel a été adoptée. Cette société «parapluie», incorporée récemment par M. Roger Leblond, architecte bien connu, regrouperait à parts égales une dizaine d'organismes francophones de la ville: Alliance française, Chevaliers de Colomb, la SFCC, etc. Elle administrerait un centre «physique», par exemple une ancienne école comme l'école St-Raymond, loué aux organismes intéressés. Des demandes du subvention ont déjà été adressées au gouvernement provincial ainsi qu'à Ottawa.

La SFCC aimerait bien jouer un rôle de leader dans ce centre culturel, mais il semble bien qu'elle n'aura qu'une voix parmi les autres. Pourra-t-elle obtenir les crédits alloués récemment aux régionales par l'ACFA pour de tels centres? La question reste à voir.

M. Denis Meilleur, président du comité d'éducation, a brossé un tableau fort sombre de l'éducation bilingue au niveau secondaire à Calgary. Selon lui il est impossible de conserver son français dans ces programmes bilingues.

Suite page 4

UN MOIS SOMBRE

Par Silvie Pollard-Kientzel

En l'espace d'un mois, deux grands hommes de la francophonie albertaine ont disparu de la surface de la terre. Tout d'abord, le 2 septembre, M. Jean-Marie Fontaine, et, le 28 septembre, M. Henri Baril.

Tous deux étaient bien connus des Franco-albertains, peut-être pas pour la même raison, il est vrai, puisque si M. Fontaine s'est toujours attardé aux ébats des francophones de la région pour en recueillir une vie plus adaptée à leur culture, M. Baril, lui, a participé de façon des plus actives, à répandre, de par de nombreuses peintures, l'existence réelle qui grouille sur une terre où l'anglophone, pourtant, est grandement majoritaire.

Mais outre le fait saillant du service rendu à la francophonie albertaine, l'un sans doute plus consciemment que l'autre, un caractère bien particulier liait ces deux hommes; c'était sans doute ce besoin d'aller toujours plus loin, ce besoin de vivre et de donner, ce besoin d'ailleur fort accompli, de vouloir laisser quelque trace derrière eux...

Puisque avant même que nous ayons eu le temps de nous retourner, deux personnes, ami et père, sont venues apporter un texte prêt à être publié, concernant ces grands hommes, il est ici bien difficile de faire un portrait que ce soit de M. Fontaine ou de M. Baril. Nous allons, cependant, nous permettre de compléter, pour ceux qui n'ont pas eu la chance de connaître l'un, l'autre, et même les deux.

M. Jean-Marie Fontaine sera retenu dans la mémoire des Canadiens français de l'Alberta pour son tempérament qui sans-cesse l'amenait à remuer ciel et terre afin d'obtenir ce qu'il pensait devait être. Et c'est ainsi qu'il s'est longtemps acharné à prêcher les mérites d'une radio en français, qui, grâce en partie à son aide, comme il est mentionné dans l'article de la page 4 de cette édition, devait devenir CHFA. L'histoire raconte même que M. Fontaine qui, comme on le verra, participait à bien des organismes ou associations pour la cause franco-albertaine, aurait quitté les Chevaliers de Colomb parce qu'ils auraient refusé de cotiser à la création de cette chaîne de radio...

M. Fontaine a également été le tout premier Président du Cercle local des francophones, alors que l'ACFA n'existait pas encore, il est également le Président-fondateur de la Cabane à sucre. C'est encore lui qui, avec le Père Lassonde, est à l'origine de la résidence pour les personnes du troisième âge, actuellement en construction derrière l'église Saint-Joachim, il a également eu, voici quelques quarante ans, l'idée d'un centre culturel... et c'est également ce même M. Fontaine qui, le 8 août 1952, allait attendre un nouvel arrivant venu de France, M. Eugène Trottier...

L'histoire de M. Henri Louis Baril est bien différente, mais tout aussi importante. Entièrement paralysé par une poliomyélite survenue à l'âge de 14 ans, combien se seraient laissés aller? ... combien aussi se seraient résignés à vivre sans plus jamais exister? ... pas M. Baril; il lui restait le visage, la bouche, pourquoi ne pas s'en servir?... Et c'est ainsi que, tenant son pinceau dans sa bouche, M. Baril devint non seulement un peintre reconnu, mais encore, durant les deux dernières années, un professeur de peinture à l'huile au centre de loisir «Rundle Park».

Le lecteur a la parole

L'IMPORTANCE DEMOGRAPHIQUE DE LA COMMUNAUTE FRANCO-ALBERTAINE

En réponse à la lettre de l'ACFA

La direction de l' A.C.F.A.

Messieurs,

La lettre de l'ACFA du 11 septembre m'est parvenue récemment accompagnée de la lettre de Monsieur Trottier, directeur du recrutement, qui sollicitait le renouvellement de notre adhésion à l'ACFA et se terminait par cette déclaration: «Votre cotisation équivaut à un mandat renouvelé. Accordez-nous-le.» A ce moment de notre histoire, quand on parle sérieusement de réforme constitutionnelle, de l'enchâssement des droits linguistiques dans la constitution, du renouvellement du fédéralisme, etc., je me sens un peu dans l'obligation de vous donner mon appui financier et moral encore cette année. Malgré mes origines anglophones, je suis depuis plusieurs années maintenant membre en règle de la communauté francophone de l'Alberta qui est un de mes foyers culturels et émotionnels. Il en sera ainsi tant et aussi longtemps que je serai résident en Alberta, et cela quoi que fasse la direction de l'ACFA.

Pourtant, je ne peux m'empêcher de vous signaler mon mécontentement et mon irritation à la façon désinvolte et trompeuse, pour ne pas dire tout simplement malhonnête, dont vous avez choisi d'utiliser le chiffre que vous citez dans votre lettre, tout en lançant des accusations à peine voilées aux hommes politiques en général et à Monsieur Lougheed en particulier. Il ne s'agit pas ici de défendre M. Lougheed , dont je n'approuve pas la politique linguistique et scolaire, mais bien de rappeler à l'ordre les dirigeants de mon association, qui se réclament de mon nom et se font forts du «mandat» que leur accorderait mon adhésion à l'ACFA.

Je me penche maintenant sur le fond de la question. M. Lougheed aurait parlé des 2,2% de la population «which speaks French», tournure qui manque de précision. C'est pourtant assez clair dans le contexte que les gens d'origine non française qui ont appris le français comme langue seconde (au nombre de quelques 32,000, soit 2% de la population de l'Alberta, en 1971) n'étaient pas visés. C'est d'ailleurs comme cela que vous avez compris ses propos, ce qui ressort de votre choix du mot «francophone». D'après le Petit Robert, un francophone est quelqu'un «qui parle habituellement le français», d'après le Larousse, quelqu'un «qui parle français». La notion de francophone implique aussi que le français est la langue maternelle ou le première langue. Quand on dit «francophone» on ne comprend pas ceux qui ont appris le français comme langue seconde, sauf peut-être ceux qui ont assimilé le français à tel point que c'est pour eux une sorte de deuxième langue maternelle. Mais je suis sûr que vous conviendrez que ces cas sont rares, surtout en Alberta.

Or vous affirmez: «... en 1980, il y a en Alberta au moins 150,000 francophones, soit plus de 5% de la population.» D'abord, si ce chiffre était exact, les francophones composerait plus de 7% de la population de l'Alberta, et non pas seulement plus de 5%. Selon les estimations les plus récentes de Statistique Canada, la population de l'Alberta était d'environ 2,068,800 le 1er avril, 1980. 150,000 ferait 7,2% de ce chiffre. Cette proportion spectaculaire est assez étonnante pour ceux qui connaissent un peu la vie francophone en Alberta. Mais vous ne donnez pas de source pour ce chiffre. Vous dites simplement, «Nos calculs... nous permettent d'affirmer...», formule qui est peut-être impressionnante pour certains, mais qui est essentiellement vide de sens. Tout commentateur sérieux se sert des données de Statistique Canada et du recensement du Canada. Si vous avez d'autres sources qui sont plus à jour ou, d'après vous, plus dignes de confiance que celles-ci, il faudrait les préciser.

Que dit le recensement? En 1971, la dernière années pour laquelle il y a des données, 94,700 sur 1,628,000, soit 5,8% des Albertains, était d'origine ethnique française.

De ce nombre, la moitié, soit 47,300, ne parlait . que l'anglais. 47,300 parlaient français, dont l'immense majorité étaient bilingues. Il s'agit là de 2,9 de la population de l'Alberta. Le français était la langue maternelle de 46,800 Albertains, soit 2,9% du total. Or pour le recensement, la langue maternelle, c'est la première langue apprise et encore comprise. Si donc on parlait français avant d'aller à l'école et on comprend toujours des conversations simples, tout en étant soi-même incapable de faire plus que de baragouiner quelques phrases, on est de langue maternelle française.

Mais pour à peu près tout le monde, je crois, être francophone veut dire plus que cela. Il convient de citer à ce propos la mise en garde du recensement:

«Langue maternelle -- L'étude sur l'utilisation de la langue comprend habituellement quatre domaines d'importance. Ce sont: a) la ou les premières langues apprises par un enfant au foyer (langue maternelle); b) la langue utilisée par l'enfant à l'école (langue d'enseignement); c) la langue utilisée au travail (langue de travail); et d) la ou les langues utilisées au foyer en temps que personne adulte (langue à la maison)... La langue maternelle d'une personne n'est donc pas nécessairement la langue qu'elle utilisait au moment du recensement. De fait, pour une importante minorité d'adultes canadiens, la langue apprise comme langue maternelle peut n'avoir été utilisée que rarement, voire pas du tout, depuis l'enfance... La question du recensement n'a que de très petites répercussions sur l'utilisation de la langue aujourd'hui et ne doit pas être interprétée de cette façon. Les étiquettes comme anglophones et francophones, telles qu'on les utilise aujourd'hui ne peuvent être déterminées à partir de ces données.»

Il faudrait réfléchir sur le fait que ce n'était que la moitié de ceux pour lesquels le français était la langue maternelle qui l'avait aussi comme langue d'usage (langue habituellement utilisée à la maison): 22,700, soit 1,4% de l'Alberta et 24% des gens d'origine française. Quand on tient compte de la tendance naturelle à surestimer ses propres compétences linguistiques, surtout lorsqu'il s'agit de sa langue ancestrale, peut-être parce qu'on a un peu honte de ne pas la parler plus, peut-être parce qu'on n'a jamais fait l'expérience de ce que cela veut dire, posséder pleinement la langue et la vie française, peut-être par simple orgueil; quand on sait que les gens qui ne parlent français ni au travail ni au foyer, à de notables exceptions près, ne restent pas longtemps francophones, et que la langue du travail pour presque tout le monde en Alberta est l'anglais; et si on veut être réaliste plutôt que de bâtir des châteaux en Espagne et se faire fort de francophones qui ne parlent pour ainsi dire jamais français et qui sont plus ou moins incapables de le parler, on établira les frontières de la francophonie quelque part entre la langue maternelle et la langue d'usage, mais plus proche de cette dernière. Cela donnerait très grossièrement, un résultat de 33,000, soit 2% en 1971.

La situation a évolué depuis 1971. Le mini-recensement de 1976 ne posait pas de question sur l'origine ethnique, la langue officielle et la langue d'usage. Mais si on se sert du chiffre pour la langue maternelle comme indicateur, il faut constater une régression, en nombres de 47 à 44 milles, proportionnellement de 2,9 à 2,4% (la population de l'Alberta étant de 1,838,000 en 1976). Cela représente une perte proportionnelle d'un sixième en cinq ans, ce qui se traduirait par un chiffre d'environ 1,7% pour les «francophones». Or il est possible qu'une émigration intensifiée du Québec depuis octobre 1976, ait quelque peu changé ce tableau, en augmentant le nombre de personnes relevant de toutes ces catégories (origine, langue maternelle, langue d'usage) et en téléscopant les rapports entre elles, mais il faut se rappeler que la migration québécoise n'est rien de nouveau et que bon nombre de ceux qui s'enfuient devant les hordes péquistes sont des anglophones.

On verra mieux d'ici le recensement de 1981 exactement où on en est, mais pour moi ceux qui s'imaginent que la situation a changé de façon révolutionnaire depuis quatre ans rêvent en couleurs. La francophonie albertaine est toujours en crise, et est peut-être appelée à disparaître d'ici deux ou trois générations. Je dis cela, je le répète, non pas pour être défaitiste, mais bien pour être réaliste. Je ne veux pas que cela se produise, et je fais ma petite part en tant qu'enseignant du français et membre des communautés franco-albertaines, albertaine et canadienne pour éviter ce dénouement. Mais si on est adulte, et si on veut avoir des chances d'influencer notre sort, il faut d'abord regarder la réalité en pleine face, puis bâtir des stratégies en conséquence. A cause du respect que je ressens envers ceux qui se sont impliqués plus activement que moi dans l'effort de l'élaboration et de la mise en oeuvre de ces stratégies. je me suis longtemps gardé de faire des commentaires publics à ce sujet, et je ne voudrais pas qu'on se méprenne sur mon attitude, qui en reste une de solidarité. J'ai pourtant décidé que cette fois le silence n'est peut-être pas d'or, car ce n'est pas en nous disant à nous-mêmes et en disant à nos concitoyens qu'il y a 150,000 francophones en Alberta, et en tempêtant contre M. Lougheed et d'autres qui osent être un peu plus réaliste que nous, qu'on arrivera même à un point de départ dans notre lutte, encore moins à des projets d'avenir valables.

Veuillez agréer, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

James Dunlap.

LE 12 OCTOBRE

Paul G. BENOIT, Donnelly
Mme Eva BUGNET, Clyde
Mme Maria CYR, Legal
Mme Claire MARIN, Whitecourt
Mme Yvette ROBERTSON, Falher
Mme Ginette ST—LAURENT, Jean Côté
Mme Madeleine ST—LOUIS, Picardville
Albert TREMBLAY, St-Brides

LE 13 OCTOBRE

Théodule BROCHU, Mallaig
Jean—Nil CHABOT, Moose Factory, Ont.
Jean-Claude DOUVILLE, Edmonton
Marcel R. FAGNAN, Edmonton
Denis GOUIN, Lafond
Richard E. KEISER, Morinville
Mme Anna LAPLANTE, Bonnyville
Roland C. LAPOINTE, Donnelly
Louis LEFEBVRE, Cold Lake
Mme Jenelle LEMAY, Plamondon
Charles E. MAGNAN, Beaumont
Edouard SERVANT, Falher
Mme Thérèse TAILLEUR, Saint-Albert

LE 14 OCTOBRE

Dominique ABRIOUX, Edmonton
Mme Eveline DARGIS, Saint-Vincent
Roméo LANGLOIS, Grande Prairie
Robert MONTPETIT, Kelowna, B.C.
Mme Margaret NELSON, Lethbridge
Roma OUELLET, Calgary
Alfred ST—LOUIS, Red Deer

LE 15 OCTOBRE

Bertrand AMIOT, Lac la Biche
Hector AMYOTTE, Edmonton
Marius BELLAVANCE, Whitecourt
Sr Edith BERGERON, a.s.v., Edmonton
Royal BRAZEAU, Calgary
Henri BRISSON, Legal
Willy CONARD, Striling
Mme Gisèle DALLAIRE, Girouxville
Léonce DESBIENS, Clearwater, B.C.
Mme Luce-Andrée GRANGER, Edmonton
Mme Louise JOLY, Saint-Paul
Henri LANDRY, Red Deer
Mme Marcella LORRAIN, Girouxville
Mme Elise MAHE, Saint-Paul
Mme Cécile MICHAUD, Saint-Vincent
Léo MOULUN, Falher
Mme Jeanne OUELLETTE, Falher
Ubal R. OUELLETTE, Bonnyville
François PREFONTAINE, Bonnyville
Mlle Marie-Rose RIOPEL, Picardville
Mme Isabelle ROUSSEL, Edmonton
Mme Rose STRASBOURG, Bonnyville
Mme Françoise TREMBLAY, Falher
Gilbert TYTGAT, Calgary
Mme Colette ULLIAC, Fort McMurray

LE 16 OCTOBRE

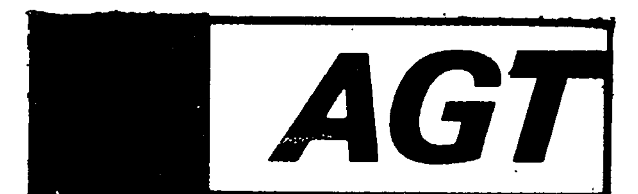
Mlle Anna BEAUVAIS, Edmonton
Mme Cécile BOURBEAU, Hinton
Gérard CHAMPAGNE, Saint-Paul
Pierre CHARBONNEAU, Calgary
Paul DAUTEUIL, Girouxville
Paul DE CHAMPLAIN, Calgary
Mme Irène DEMERS, Edmonton
Mlle Elaine HUOT, Vimy
Mme Aurore LANDRY, Bonnyville
Mme Juliette LANGEVIN, Saint-Paul
Léonora LEE, Calgary
Dr Maurice MANDIN, Saint-Paul
Gratien PEDNEAULT, Falher
Adrien PERRAS, Morinville
Roland E. PLAMONDON, Plamondon
Mme Elizabeth ROYER, Beaumont
Mme Marie WOODS, Cochrane

LE 17 OCTOBRE

Mme Marie-Rose BRULOTTE, McLennan
Mme Lisette DESBIENS, Clearwater, B.C.
Edouard DUMONT, Girouxville
Mme Yvette DUMONT, Edmonton
Mme Léonne DUROCHER, Edmonton
M. l'abbé Alain GENDRE, Edmonton
Mme Anita LAVALLEE, Edmonton
Jean-Louis LEBEL, Calgary
Mme Cécile LEFEBVRE, Donnelly
Joanne MARTINEAU, Edmonton
Mme Helen MICHAUD, Mallaig
Hubert NOBERT, Joussard
Rhée PILON, Calgary
Mme Reina REY, Falher
Mme Suzanne SABOURIN, Edmonton
Daniel TREMBLAY, Calgary

LE 18 OCTOBRE

Armand BARIL, Edmonton
Mme Rosoria BEAUNOYER, Bonnyville
George BOURASSA, Plamondon
Mme Edith BRISSON, Bonnyville
Mme Simone CHAUVET, Legal
R.P. Benoit FRIGON, o.m.i., Falher
Laurent GAREAU, Edmonton
Albertin HANDFIELD, Edmonton
Roland HENLEY, Girouxville
Mme Hermina HOULE, Morinville
Laurent LEBLANC, Beaumont
Mme. Julie MEILLEUR, Calgary
Georges T. PELLETIER, Edmonton
Mme Sophie PLAMONDON, Plamondon
Raymond ROY, Girouxville
Mark Alan WEBB, Red Deer



La ligne aux bonnes nouvelles

EDMONTON

Le TFE présente Tartuffe de Molière, les 17, 18 et 19 octobre.

11e congrès annuel du Conseil Français, les 17 et 18 octobre à la Faculté Saint-Jean.

Les Chevaliers de Colomb recevront le Chevalier Suprême Virgil Déchant le 13 octobre.

L'ACFA régionale d'Edmonton présente les Troubadours le 18 octobre. Renseignements: 423-1474.

CALGARY

La Société franco-canadienne de Calgary présente Claude Saint-Denis (mime) le 13 octobre.

Les Chevaliers de Colomb recevront le Chevalier Suprême Virgil Déchant le 12 octobre.

WHITECOURT

Nouveau club de hockey besoin de 20 joueurs. Renseignements: Henri Laflamme 648-2182.

FORT McMURRAY

Inauguration officielle du Carrefour le 11 octobre.

SAINT-PAUL

Dédicace du nouveau parc «Jean-Louis Lagacé» le 11 octobre à 16h00 au parc même.

Célébration du 25e anniversaire du Cercle Dramatique les 11 et 12 octobre prochains.

RED DEER

Les Chevaliers de Colomb recevront le Chevalier Suprême Virgil Déchant le 14 octobre.

nos excuses à la Régionale d'Edmonton pour cette oubl

EDMONTON

18 octobre
Les Troubadours

7 novembre
Claude St-Denis

31 janvier
Les Blés d'Or

19 mars
Robert Paquette

3 avril
Angèle Arsenault

INFORMATIONS:
423-1474

Voir édition du 3 octobre 1980.

Suite de la page 1

Ce document linguistique et éducatif regroupe en fait trois dossiers; le premier est un jeu, qui, sous le nom «Explorations», cherche à allier les langues à la géographie. Le deuxième est une affiche sous forme de carte géographique, qui illustre les langues officielles de plus de 160 pays. Et enfin, le dernier n'est autre qu'un dossier regroupant toute une série de renseignements et d'activités sur les langues.

Le jeu demande beaucoup pour gagner, certes, mais apprend également beaucoup, puisque le joueur, tout en parcourant le monde, découvre des capitales et des villes aux noms parfois exotiques. Peut-être certains se demanderont s'il s'agit là vraiment d'un jeu linguistique, et non géographique. Et pourtant oui, car chaque fois que le jour passe dans un pays dont il connait la langue, il en devient «citoyen d'honneur», et marque ainsi des points. Le don de la stratégie y est également mis à l'épreuve, mais le facteur chance y est également pour beaucoup...

Si la carte géographique présentée dans le deuxième volet de cette trousse se contente d'indiquer les différentes langues officielles d'un grand nombre de pays, de façon très générale, le deuxième côté de cette même carte rentre bien plus dans les détails, puisqu'il y est présentées trois petites cartes, bien plus appropriées aux Canadiens; la première représente la répartition géographique des deux langues officielles du Canada ainsi que certaines autres parlées dans le pays. La seconde indique la diversité des langues parlées dans différentes nations, quand la troisième et dernière montre l'utilisation du français et de l'anglais comme langues de communication à l'échelle internationale.

Le dossier langues, simple document d'information, contient toute sorte d'articles, d'activités, d'illustrations et de renseignements sur les langues. Y figurent l'unicité du language humain comme moyen de communication, l'évolution des langues, du français et de l'anglais en particulier, et la multitude d'avantages que comporte la connaissance de parler plusieurs langues: planification d'une carrière, voyage, activités culturelles, communications internationales, compréhension et connaissance des peuples...

La trousse porte le nom du jeu, «Explorations». Ce nom a pour but d'indiquer immédiatement l'objet recherché, qui était, parmi plusieurs, tout d'abord de permettre aux jeunes d'en apprendre davantage sur les langues du monde et, bien sûr, celle du Canada.

Financée par le Trésor public, la trousse est gratuite et est distribuée sur simple demande. Nul est besoin de douter de sa qualité éducative, puisque, tout comme la précédente, elle a été réalisée avec l'aide du Conseil des ministres de l'Education, par l'intermédiaire d'un comité consultatif formé de représentants de diverses provinces canadiennes et d'un membre de son secrétariat.

DECES DE M. JEAN-MARIE FONTAINE

C'est avec le sentiment d'un profond regret que nous avons appris le décès de Jean-Marie Fontaine survenu subitement le 9 septembre dernier à l'âge de 75 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse Rosanna, deux fils (Camille de Bonnyville et Guy d'Edmonton), deux filles (Mme Rose-Marie Héroux d'Almer, P.Q. et Mme Lorraine Olson de Drumheller), ainsi que 22 petits-enfants, 2 frères et 4 soeurs de la province de Québec.

On a pu juger de la haute estime dans laquelle on tenait M. Fontaine lors des deux services religieux qui se sont déroulés respectivement le vendredi soir 12 septembre et le samedi matin 13 septembre puisque l'église St-Joachim était remplie.

La dépouille mortelle a été inhumée dans le cimetière St-Joachim.

M. Jean-Marie Fontaine est né d'une famille chrétienne qui compte 12 enfants, à St-Isidore de Dorchester, le 9 février 1905. Il a fait son cours classique chez les RR.PP. du St-Sacrement — à Terrebonne et a obtenu un baccalauréat d'agronome au Collège de Ste-Anneà - de-la-Pocatière.

Le 18 avril 1927, il épousait Rosanna Boutin. De ce mariage sont nés deux fils et deux filles. En 1928, il devenait régisseur de la grande ferme des Soeurs Grises à St-Albert où il est demeuré quatre ans. Il a aussi géré les fermes de Mgr Guy O.M.I., à Grouard, et a pendant dix ans, (1935 - 1945) oeuvré à titre d'agronome bilingue dans la région de St-Paul. Enfin, il est devenu agronome bilingue dans la région d'Edmonton.

En dehors de ses activités professionnelles, qui ont beaucoup apporté à nombreux fermiers franco-albertains, M. Fontaine était profondément intéressé par tout ce qui touchait la survivance de la francophonie. Lors de la fondation du poste CHFA, il invitait ses auditeurs paroissiens francophones à souscrire généreusement pour que le poste de radio français devienne réalité en Alberta. Après la construction et l'installation définitive du poste, il a été invité à siéger sur le bureau des directeurs. Il y a assumé ses fonctions jusqu'à l'achat de CHFA par Radio Canada. M. Fontaine a aussi été membre de l'Exécutif de l'A.C.F.A. pendant plusieurs années.

Pour faire connaître à la population rurale du Québec les avantages économiques qu'offrait l'Alberta à des fermiers désireux d'améliorer leur sort, il a organisé à deux ou trois reprises un kiosque albertain lors de l'Exposition agricole qui se tenait annuellement en septembre dans la ville de Québec.

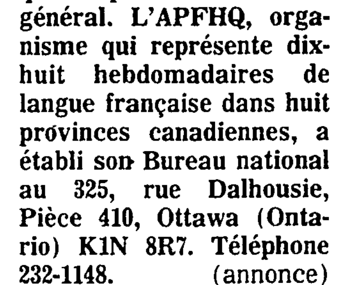


Il a encore été l'un des premiers à se rallier à la fusion des Caisses Populaires d'Edmonton pour faciliter la fondation de la Caisse Francalta.

Enfin, l'ultime projet auquel il a consacré beaucoup d'énergie et de ténacité a été celui de la construction du Manoir Saint-Joachim. Celui-ci dont les travaux seront terminés probablement au début de l'été 1981, comptera 150 appartements où pourront se loger les personnes âgées de langue française.

Il s'en est allé soudainement vers la Maison du Père par un bel après-midi ensoleillé, mais malgré ce départ si subit il laisse de nombreux et édifiants souvenirs que son épouse, ses enfants et tous ses amis garderont précieusement à la fine pointe de leur mémoire.

M.L.



M. André Paquette, président de l'Association de la presse francophone hors Québec, annonce la nomination de M. James Lévêque au poste de Directeur général. L'APFHQ, organisme qui représente dix-huit hebdomadaires de langue française dans huit provinces canadiennes, a établi son Bureau national au 325, rue Dalhousie, Pièce 410, Ottawa (Ontario) K1N 8R7. Téléphone 232-1148. (annonce)

Suite de la page 1

On y perd son temps car le programme n'y est pas assez avancé, comparativement au programme anglais que les gens finissent par choisir. «Et je les comprends» affirmait-il. Aussi, M. Meilleur proposait-il d'étudier un nouveau programme de français où 80% des heures d'enseignement se donnerait en français, et non pas 50% comme cela existe actuellement.

Six postes étaient vacants au bureau de direction de la SFCC. Cinq membres y ont été élus à l'unanimité. Il s'agit dans l'ordre alphabétique, de Mme Marlene Dame, Mme Yvette Gourdine, M. Yvon Lefebvre, M. Jacques Toupin et Mme Mélanie Walsh. Chacun des élu, qui aux sports, qui aux activités sociales, qui à l'éducation, semble compétent et intéressé à travailler dans sa spécialité au niveau des comités.

Une remarque pour finir: il semble que la SFCC soit sur la bonne voie de régler son sempiternel problème de statuts. Suite aux explications du vérificateur M. Maurice Cadieux il semblerait que tous les changements aux statuts acceptés par l'assemblée annuelle dans le passé n'aient pas été soumis dans les normes au Procureur Général de la province et soient ainsi inexistants. On revisera donc cette situation. Quant au «piège» du membership, selon l'expression de M. Jacques Toupin, à savoir la différence entre le membre et le membre actionnaire, il faudra une fois pour toutes clarifier la situation. La situation face à l'ACFA provinciale s'en trouverait grandement clarifiée.

Journal hebdomadaire publié le vendredi, au service des 100.000 Franco-albertains depuis l'année 1.928.



Directeur intérimaire
Réal Tremblay
Rédactrice
Silvie Pollard-Kientzel
Correspondante
Chantal Lamothe
Publicité
Claire Labrosse
Administration
Hélène Plante
Graphisme et montage
Robert Blaquière

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN 10014-109rue Edmonton, Alberta T5J 1M4 Téléphone (403) 423 56 72
L'abonnement annuel vaut 12. 00 dollars
20. 00 dollars pour 2 ans
Le FRANCO est imprimé sur les presses de Westweb Press, Boite postale 5088, Station "E", Edmonton Alberta T5P 4C1.
Enregistré comme courrier de deuxième classe no.1881

REFLETS
LE FRANCO-ALBERTAIN
Rédactrice: Silvie Pollard-Kientzel

TRAVAILLER SOUS LE NUMERO 0

par Silvie Pollard-Kientzel

«Si tu n'y arrives pas, tu n'as qu'à composer le zéro!» Et oui, encore ce 0. C'est tout de même formidable les inventions modernes; il suffit de composer le 0 sur le cadran de cet appareil à communiquer à distance, et une voix féminine vous offre ses services... Mais en fait, qui est-elle cette voix et à qui appartient-elle aussi?

Combien de personnes s'imaginent une jeune femme confortablement installée dans une petite pièce fermée, débordant de téléphones! Et pourtant non, une opératrice, ce n'est pas ça, pas vraiment.

Tout d'abord 0, ce n'est pas une femme, mais souvent plusieurs dizaines.

Dans un bâtiment, une porte, vitrée peut-être, et avec une petite boîte pleine de chiffres; ça, c'est pour la sécurité, personne ne peut ouvrir la porte sans avoir auparavant composé le numéro secret. A l'intérieur, une immense salle divisée par de petites cloisons, où chacune des filles, assise devant un petit ordinateur du style poste de télévision portatif, répond à cet appel curieux: «0»!

Il y a généralement environ 80 filles dans chacune de ces pièces, et un ordinateur par personne. C'est là que travaille Denise Tissérand.

Denise est mère de plusieurs enfants déjà grands, et semble être heureuse, et de son métier, et des heures pourtant peu commodes qu'elle doit respecter: «En fait, nous avons beaucoup d'avantages en travaillant ici; tout d'abord, étant donné que le service travaille sans arrêt, nous avons des quarts, ce qui nous permet d'être libres une partie de la journée, en matinée ou en après-midi», a-t-elle confié.

On peut très facilement imaginer pourquoi ce genre de travail demande une constance sans fin. Cependant, un bureau ne travaille pas totalement 24 heures sur 24, mais dès que l'un s'arrête, un autre prend du service et c'est ainsi que le public peut, à toute heure du jour et de la nuit, téléphoner au quatre coins du monde.

«Le travail est tout de même bien fatiguant, surtout pour les premiers temps, déclare Denise, mais nous avons des moments de poses-café, et nous travaillons également une heure de moins par jour que tout autre employer».

Denise travaille maintenant depuis quatre années à Edmonton, mais travaillait déjà dans ce domaine il y a de cela bien longtemps, en Colombie Britannique. Ce qui tenderait à prouver que le métier n'est pas si pénible qu'il pourrait être imaginé. «La plupart des filles ici restent dans la profession, mais il y a tout de même aussi pas mal de jeunes qui viennent là en attendant de trouver autre chose»

C'est vrai, pour bien des gens, la seule idée de passer 6 ou 7 heures par jour devant un ordinateur, écouteurs aux oreilles et microphone aux lèvres, est inconcevable. Mais passer le même temps des mêmes journées derrière une machine à écrire, ou encore un comptoir de boutique, ou même devant une feuille griffonnée de calculs plus ou moins communicatifs, est-il vraiment plus attrayant? Et pour qui? Comme le dit Denise Tissérand, «le choix du métier se fait d'abord suivant les goûts, tout à fait subjectifs, et ensuite par l'habitude». C'est vrai, il n'éxiste aucune école qui prépare le métier de téléphoniste-opératrice, et le plus grand nombre de ces femmes occupent ce



poste tout à fait par hasard, d'a bord, et ensuite, parce qu'elles ont su creuser leur vie à partir de la petite routine de la profession.

«Il y a tout intérêt à rester longtemps dans ce métier, a confié Denise, afin de profiter pleinement de l'élasticité de l'emploi. En effet, tout va ici par séniorité, et la personne qui a travaillé durant plusieurs années a, non seulement le droit de choisir ses heures de travail, mais elle n'a' en plus, aucun problème pour les changer si l'humeur l'en prend.»

Denise est née francophone, ce qui semblerait, tout du moins à priori, être important dans une telle situation, où il n'est pas rare de devoir communiquer avec les pays étrangers, et dans un tel pays, où, rappelont-le - car il est hélas bien souvent besoin de le rappeler, - le français est tout aussi officiel que l'anglais. Et pourtant, l'importance accordée au bilinguisme dans ce genre d'emploi est bien moindre. «Personne ne m'a jamais demandé di j'étais bilingue ou non,avoura Denise, et personne non plus ne m'a demandé de l'être. Mais généralement, un tel état est vite connu, et les filles, lorsqu'elles ont des problèmes n'hésitent nullement à m'appeler. Pour être tout à fait honnête, il se doit de dire que beaucoup d'entre nous sont bilingues, et pas seulement Français-Anglais, mais encore Anglais-Allemend, ou Ukrainien, par exemple...

LIVRES

Le livre et les gros sous

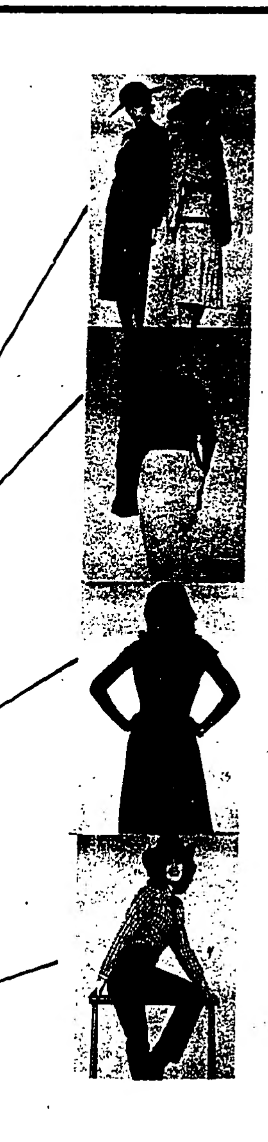
Le bureau du ministre des Affaires culturelles annonce le versement de subventions totalisant $230,500 à diverses associations professionnelles québécoises du secteur du livre.

C'est ainsi que l'Union des écrivains québécois recevra $40,000 qui devraient lui permettre de réaliser ses objectifs de regroupement et de représentativité du milieu des écrivains. L'Association des libraires du Québec reçoit trois subventions; une première tranche de subvention au montant de $79,575 pour une subvention globale de $110,000 est accordée pour le programme d'aide aux communications téléphoniques; cette subvention doit permettre d'abolir les effets de distance pour les librairies situées à l'extérieur des grands centres et accroître la qualité des services aux consommateurs, peu importe la région où ils vivent. Une deuxième subvention versée à l'Association des libraires d[illegible] $20,000 est versée po[illegible] son fonctionnement et [illegible]0,000 sont versés pou[illegible] e programme d'aide au transport de livres, cela afin de réduire les écarts des frais entre les fournisseurs et les librairies, qu'elles soient situées en région ou à Montréal. La Société de développement du livre et du périodique reçoit $12,000. Rappelons que c'est cette société qui remplace le Conseil supérieur du livre.

Par ailleurs, le ministre des Affaires culturelles vient d'accorder $189,080 à diverses maisons d'éditions dans le cadre du programme d'aide à la promotion. Les éditeurs québécois subventionnés sont: éditions Québec-Amérique, $12,500; Boréal-Express, $12,425; La Courte Echelle, $11,500; Groupe des éditeurs littéraires, $10,000; Guérin, $9,500; Héritage, $9,000; Fides, $8,500; Alain Stanké, $8,250; éditions de l'Homme, $7,500; éditions Marcel Broquet, $7,500; VLB Editeur, $7,425; Hurtubise HMH, $6,075; Libre Expression, $6,000; Paulines, $6,000; Univers, $6,000; L'Hexagone, $5,200; Société d'édition et de presse Messier et Perron, $5,000; Agence D'Arc, $5,000; Lidec $4,000; éditions du Noroît, $4,000; Les Presses de l'Université Laval, $3,500; Nouvelle Optique $3,000; Asticou, $3,000; éditions le Bien Public, Edicompo, Elysées, La Pleine Lune, Pierre Tissevre, ont reçu également $3,000; éditions du Remue-Ménage, $2,830; éditions Coopératives Albert Saint-Martin, $2,375; éditions Le Préambule, $2,000; éditions H.N.P., $2,000; éditions Laliberté, $1,650; éditions Le Biocreux, $1,375; éditions Saint-Yves, $675.

Ce programme pour l'aide à la promotion vise essentiellement à aider le milieu de l'édition à faire connaître ses publications au public québécois. Les subventions sont données selon les projets présentés par les éditeurs québécois.

Pour la saison des feuilles mortes...



Pour la saison automne-hiver 1980, l'élégant contraste du noir et du gris. Par John Warden, membres de l'Ass. des dessinateurs de mode du Canada.

Une idée chaude et lumineuse de Stan Herman: cette jupe de toile blanche, nouée sur le côté et ornée d'une poche unique, portée avec un cardigan nonchalant et son pull coordonné.

Un mélange soie et coton pour cette robe originale de couleur parme, légère et fraîche.

Une cowgirl à la page avec son chemisier en coton quadrillé bleu et rouge assorti au ton du jean. Une création Le Jean. Des bottes rouges donnent la touche finale.

Festival Rendez Vous 1980

DANS LA REGION DE RIVIERE LA PAIX

		ENTREE ADULTE	ENDROIT	ETUDIANT
1 NOV. 20h30	TFE TARTUFFE	$4.00	GYM FALHER	$1.50
6 NOV. 20h	MIME CLAUDE-ST-DENIS	$3.50	CC ST-ISIDORE	$1.50
14 NOV. 20h	LA DEBACLE	$3.50	G P V DONNELLY	$1.50
17 NOV. 19h30	COMEDIE FELIX LECLERC CORDELIA	$2.00	CINEMA 400 FALHER	$0.50

17 au 22 NOVEMBRE de 9H à 15H

SEMAINE DU LIVRE ET BIBLIOTHEQUE

22 NOV. 20H30 LES BLES D'OR-DISCOTHEQUE-CABARET
ECOLES GIROUXVILLE 7 00ch
($3.00 $1.50 à LA PORTE)

LA SERIES DES 5 SPECTACLES POUR $14.00

ORGANISE EN COLLABORATION : A.C.F.A., LE COMITE CULTUREL DU CARREFOUR, LA DEBACLE, LA BIBLIOTHEQUE DENTINGER

BIENVENUE A TOUS

INFORMATION : 323-4827, 323-4673

Cuisine

Ne sautez plus le petit déjeuner



LAIT DE POULE ORANGE-MIEL

- 2 c. à table de cristaux de saveur TANG à l'orange
- 1 tasse de lait
- 1 oeuf
- 1 c. à thé de miel

Combiner tous les ingrédients dans le bol du mélangeur électrique; bien mélanger. Donne environ 1 1/2 tasse ou 2 portions.

Sauter le petit déjeuner est une mauvaise habitude. Nous cherchons toujours des excuses: je n'ai pas le temps, je n'ai pas faim, ça ne me dit rien. Il y a pourtant de très bonnes raisons pour prendre le petit déjeuner. Le petit déjeuner doit apporter de un quart à un tiers de vos besoins quotidiens en calories et en protéines ainsi que d'autres éléments nutritifs essentiels. Si vous sautez votre petit déjeuner, vous sentirez inévitablement la lassitude du milieu de la matinée (les enseignants peuvent en général déterminer les enfants qui ont sauté leur petit déjeuner).

Le Lait de poule orange-miel se prépare en quelques secondes. Les petits pains savoureux préparés d'avance quand le temps le permet et congelés ensuite en petites portions se réchauffent vite. Le morceau de fromage couronne le menu. Une délicieuse façon de commencer la journée!

PETITS PAINS SAVOUREUX

- 1 - 3/4 tasse de farine tout usage
- 1 c. à table de levure chimique (poudre à pâte)
- 3/4 c. à thé de sel
- 1/3 tasse de shortening
- 1/4 tasse de carottes râpées
- 1 c. à table de persil haché
- 3/4 tasse de lait

Combiner la farine, la levure chimique et le sel. Couper le shortening dans la farine jusqu'à l'obtention d'une consistance granuleuse. Ajouter la carotte et le persil. Ajouter ensuite le lait et remuer jusqu'à formation d'une boule de pâte molle. Mettre sur une planche légèrement farinée et pétrir jusqu'à ce que la pâte soit lisse. Etaler à la main ou abaisser sur une épaisseur de 1/2 po. Découper avec un emporte-pièce de 2 po. fariné. Déposer sur une tôle non graissée. Cuire au four à 450 F de 10 à 12 min. Donne environ 20 petits pains.

REMARQUE: On peut envelopper et congeler les petits pains, les réchauffer ensuite, au four, au four grille-pain ou au four à micro-ondes.

FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA
EST A LA RECHERCHE D'UN(E)
COORDONNATEUR(TRICE) PROVINCIALE

Tâches:
- exécuter le plan d'action
- diriger le personnel
- administrer le budget

Exigences:
- connaissance du milieu franco-albertain
- expérience en administration, développement communautaire et animation de groupe
- parfaite connaissance du français et de l'anglais

Salaire: à négocier

Entrée en fonction: 24 novembre 1980

Envoyez votre curriculum vitae avant le 7 novembre 80 à
Francophonie Jeunesse de l'Alberta
8406 - 91e Rue
Edmonton, Alberta
Tél: 466-7151

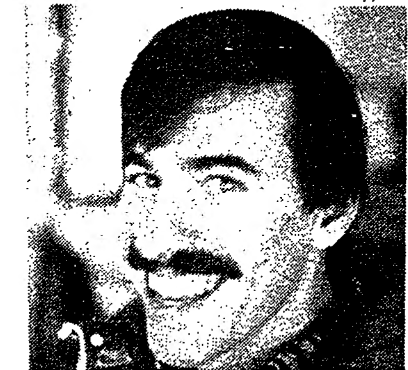
L'IMPRIMERIE VOYAGEUR PRESS

est à la recherche d'un(e)
compositeur(trice) (typesetter)

Expérience si possible sur "compugraphic". Excellente connaissance du Français et au moins une connaissance d'usage de l'Anglais. Excellentes conditions de travail. Salaire à discuter. Contactez: M. Wakefield, Gérant général 423-3166.

Jacques Chauvin

PAS CHAMPION MAIS GAGNANT...



De plus en plus, Jacques Chauvin veut chanter la vie des Franco-albertains

Par Chantal Lamothe

En août dernier, ont eu lieu les auditions du Festival de Granby. Quatre Franco-albertains y ont participés. Chacun d'entre eux ont présenté trois de leurs compositions ou trois interprétations selon qu'ils étaient dans la catégorie auteur-compositeur ou interprète. Le FRANCO ALBERTAIN du 29 août, en donnait les détails. Il ne restait plus qu'à attendre la fin des auditions à travers le Canada pour ensuite avoir les résultats. Et lors de la derniière semaine de septembre, Jacques Chauvin, un des candidats de l'Alberta, a été convoqué à Granby pour participer au quart de final du Festival de la chanson. De retour à Edmonton, ce représentant de l'Alberta a bien voulu faire part de son expérience à Granby.

En cette fin de semaine du 27 et 28 septembre, huit concurrents, soient quatre interprètes et quatre auteurs-compositeurs d'un peu partout au Canada, ont participé au quart de final. Jacques a chanté trois de ses compositions, qui s'intitulent: «Viens», «Que la vie est sans soucis», et «Laisse -toi aller à l'amour», le guitariste albertain, Roger Gervais l'accompagnait.

Selon Jacques, malgré l'atmosphère tendue et sa grande nervosité avant l'entrée en scène, tout c'est très bien passé pour lui lors de son audition. Cependant sa candidature pour les semi-finales n'a pas été retenue. C'est Lise Grégoire de Longueil, Québec, qui a gagné dans la catégorie auteur-compositeur, et Agnès Sohier, de Drummondville, Québec, dans la catégorie interprète.

Pour Jacques Chauvin, «il ne s'agit pas d'une défaite, au contraire, c'est un grand pas d'avoir été accepté au quart de final. Et Granby a gardé une bonne impression des Franco-Albertains.»

Jacques dit avoir retiré beaucoup des critiques qu'on lui a faites, et il compte améliorer ses jeux musicaux et mettre plus de variations dans sa musique. Cette expérience, il l'a souhaite à tous ceux qui sont intéressés à la musique et il compte se présenter de nouveau au Festival l'an prochain.

Pour l'avenir, deux spectacles sont déjà prévus. Le premier sera avec le groupe Les troubadours, composé de Denise Withnell, Gilbert Parent et Jacques Chauvin, le 18 octobre au Musée Provincial, dans le cadre des spectacles de l'ACFA. L'autre spectacle sera avec le groupe la Gigue électrique dans le cadre de l'émission Propulsion de Radio-Canada, cette émission sera enregistrée le 3 et 4 novembre à Montréal. Jacques a l'intention de continuer la musique certes, mais de plus en plus il voudrait continuer seul. Il se projette de refléter encore plus, la vie des francophones de l'Ouest dans ses chansons, et en particulier la vie des Franco-albertains. «Je fais vivre ma culture en composant en français», a-t-il conclu.

CONCOURS PRIX JEAN PATOINE



BUT:

Commémorer la mémoire du Rév. Père Patoine par l'octroi d'un ou deux prix annuels décernés à des jeunes Franco-albertains afin de les encourager dans leur développement professionnel en français.

Les fiduciers du Fonds Commémoratif Jean Patoine vous invitent à participer à son concours.

Il faut souligner que les fiduciers ne sont que les gestionnaires du Fonds et ne participent pas au choix du gagnant. Un jury de personnes qualifiées sera choisi et déterminera d'une façon anonyme le meilleur travail soumis.



CONDITIONS:

1. Albertain(e) agé(e) de 15-30 ans. Un franco-albertain c'est soit quelqu'un qui est né en Alberta ou bien quelqu'un qui a habité l'Alberta pendant au moins quatre ans, ou bien quelqu'un qui est résident en Alberta depuis au moins douze mois au moment où le jury fait sa décision.

2. Un travail soumis en français

3. Travail littéraire: histoire, journalisme, roman recueil de poésie, composition de chant (musique), théâtre (auteur).

4. Une préférence sera accordée à un sujet franco-ouestrien.

5. Un travail littéraire de 5,000 - 10,000 mots.

6. Un sujet de thèse universitaire sera accepté.

7. Le sujet sera jugé pour son contenu ainsi que la qualité de la langue française.

8. Le travail sera soumis avant le 1er novembre 1980.

Pour plus de renseignements, adressez-vous au:



Fonds Commémoratif Jean Patoine
a/s M. Léo Bosc
10008 - 109e Rue, pièce 203
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

EDUCATION:

UN NOUVEAU DOCUMENT

Le 1er octobre 1980

L'ACFA annonce la parution du document intitulé «Services français en Education».

La présente parution consiste en une série de 19 brochures, chacune identifiée par une lettre de l'alphabet, contenant de l'information sur les services français dans le domaine de l'Education pour les Albertains.

Une première moitié de la série traite de divers sujets se rapportant à l'Education, tandis que la deuxième partie décrit les services qui existent dans chacune des régions de l'ACFA.

100 exemplaires de la série complète sont destinés aux organismes oeuvrant dans le domaine de la francophonie albertaine et, à un certain nombre de personnes rendant des services d'information au public. Ces copies seront donc disponibles pour référence dans des endroits tels que les associations régionales de l'ACFA (ou les «Carrefours») dans certaines commissions scolaires et maisons d'éducation, centres de documentation, caisses populaires, bureaux d'organismes bénévoles, etc.

Voici la liste des brochures:

A- Enseignement en français et cours de langue seconde pour les Albertains
B- Législation scolaire concernant l'enseignement du français et en français en Alberta
C- Etudes à l'extérieur de l'Alberta, quelques bourses et programmes axés sur le français
D- Bourses et stages d'étude et de perfectionnement
E- Concours, prix et bourses
F- Echanges et stages
G- Camps d'été pour les jeunes
H- Documentation française écrite et audio-visuelle
I- Organismes intéressés à la francophonie en Alberta
J- Région de Bonnyville
K- Région de Calgary
L- Région d'Edmonton
M- Région de Fort McMurray
N- Région de Lethbridge
O- Région de Morinville-Legal
P- Région de Plamondon/Lac La Biche
Q- Région de Red Deer
R- Région de Rivière-la-Paix
S- Région de Saint-Paul

Par leur contenu, les brochures visent d'abord à informer les gens de l'existence de tel ou tel service et ne donnent qu'un minimum d'information de base. Les personnes ou les groupes responsables des divers services sont identifiés de sorte que l'on puisse s'adresser à eux pour plus de détails.

Le mot «éducation» est entendu dans un sens large, non seulement d'éducation formelle, mais de formation sociale et culturelle et cela par différents moyens.

Une mise à jour du document est prévue pour le printemps prochain. Pour permettre une information exacte, les responsables du projet vous invitent à communiquer toute modification, au bureau de l'Education de l'ACFA de même que pour de plus amples renseignements.

HENRI BARIL EST MORT



Le 25 septembre dernier décédait Henri Baril, fils de Josephat et Antoinette Baril, d'Edmonton. Le défunt laisse dans le deuil son épouse Elizabeth (née Gale) ainsi que trois fils: Colin, Matthieu et Jonathan, en plus de ses parents il laisse également deux frères: Major Claude et Me Raymond; six soeurs: Soeur Claire a.s.v., Edmonton; Laurette, de Toronto; Mme Gérard Michaud (Louise) de Terrou, C.B.; Mme Raymond Baril (Yvette), de Toronto, Simone et Cécile, Edmonton.

Henri est né le 27 mars 1938, dans la paroisse Immaculée Conception d'Edmonton. A l'âge de 16 ans, il était sévèrement frappé par la poliomyélite qui le laisse complètement paralysé du cou jusqu'aux pieds. Après quelques années de réajustement il s'adonna à la peinture en tenant ses pinceaux par la bouche, il fit par la suite partie de l'Association internationale des Peintres peignant par la bouche et les pieds. Henri devait alors envoyer une peinture par mois au siège social de l'Association au Lisohtenstein. Nombreuses sont les cartes de Noël représentant des peintures exécutées par lui et distribuées à travers le Canada par cette Association.

Le 12 septembre 1970, Henri épousait Elisabeth Gale. Celle-ci étant garde malade sut lui accorder dix années de bonheur. Dieu a bien voulu bénir cette union par la naissance de deux jumeaux en 1972, et d'un troisième garçon en 1977. Malgré ses 26 années d'infirmité complète Henri admettait la veille de sa mort qu'il avait joui d'une belle vie! Il avait eu le bonheur de revoir tous ses frères et soeurs quelques jours avant son décès.

Une messe fut célébrée par l'abbé Camille Dozois dimanche soir, le 28 septembre en l'église Immaculée Conception. La messe des funérailles fut concélébrée le lundi 29 septembre par les abbés Hefferman et Théroux en l'église Saint-Paul d'Edmonton, paroisse du défunt.

La famille Baril profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, lui ont témoigné leurs sympathies à cette occasion.

Qu'il repose en paix!

Le Franco-Albertain remercie M. Baril, père du décédé, pour lui avoir fait parvenir ce texte.

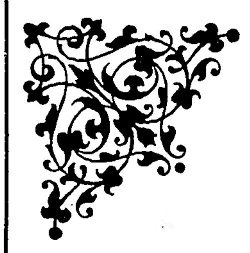
LE FONDS SAINT-JEAN

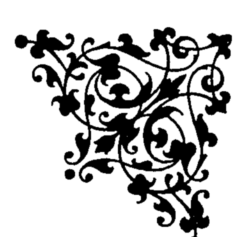
Les Pères Oblats ont versé dans un fonds spécial, «Le Fonds St-Jean», une somme importante dont les revenus sont employés pour assister les individus ou organismes qui sont impliqués particulièrement en éducation post-secondaire en français et, sans entraver la généralité de ce qui précède, pour des projets susceptibles d'accroître le développement spirituel, intellectuel et culturel des étudiants de la langue et de la culture canadienne-française.

Les demandes devront être soumises à M. Léo Bosc et devront être rédigées selon le format établi par le comité. Vous pourrez vous procurer une formule de demande de subvention auprès de votre Secrétariat provincial.

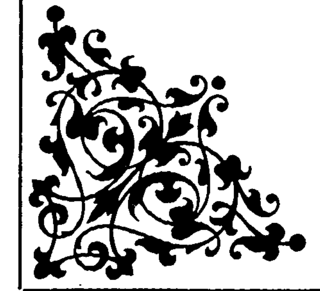
Le Comité du Fonds St-Jean analysera, acceptera ou rejettera selon le cas, les soumissions qu'il considérera souscrivant aux objectifs du Fonds

On invite tous les intéressés à présenter leurs demandes à l'adresse suivante, *avant le 1er novembre* 1979. Pour plus de renseignements ou pour obtenir les formules de demande, prière de s'adresser à:





Le Fonds St-Jean
a/s de M. Léo Bosc
10008 - 109e Rue, pièce 203
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Tél: 423-1680





SAINT-PAUL

LE PARC JEAN-LOUIS LAGACÉ

par Chantal Lamothe

La municipalité de Saint-Paul travaille depuis le début de l'été à l'aménagement d'un nouveau parc qui sera situé au sud du village, le long du lac Therien. Il s'agit d'un projet qui a été réalisé dans le cadre du 75e anniversaire de l'Alberta. Ce parc sera dédié à M. Jean-Louis Lagacé, décédé le 12 août dernier, pour sa grande contribution à l'amélioration de Saint-Paul.

M. Lagacé, a été avocat de la municipalité de Saint-Paul, il a travaillé au sein de la Commission scolaire, de la Chambre de Commerce. Il a mis sur pied le projet Mère Thérèse qui consistait à construire une maison dont les bénéfices de la vente allaient directement à Mère Thérèse. Avec les contributions locales, provinciales et fédérales, le projet a rapporté à Mère Thérèse la somme de $460,000. M. Lagacé a aussi fait partie de nombreux comités, et c'est d'ailleurs lui qui a eu l'idée originale de construire à Saint-Paul le seul terrain d'atterrissage pour soucoupes volantes, au monde.

Le nouveau parc, qui aura plus d'un mille de long, portera le nom de Parc Jean-Louis Lagacé ou Jean-Louis Lagacé Park. Ce nom sera inscrit sur la plaque ronde d'une trentaine de pouces d'un monument qui, fait de pierres des champs, mesurera environ dix pieds de haut.

La dédicace du lieu est fixée au 11 octobre prochain, à 16h00. Y seront présents de nombreuses personnalités dont M. Gratien Gélinas et sa dame, Huguette Oligny, venus à Saint-Paul pour célébrer le 25e anniversaire du Cercle Dramatique, M. le Juge et Mme Déchênes, M. et Mme Roger Motut, et, bien entendu, la famille Lagacé.



théâtre français d'edmonton

8406 - 91e rue, t6c 4g9

Présente

**René Aubin, Regimbald Bigras
Nicole Bonvalet, Adèle Fontaine, Mario Hade,
Michel Landry, Normand Latour, Paulette Maltais,
Guy Pariseau, Parizeau, et André Roy,**

Dans la comédie en deux parties:

"TARTUFFE"

de

MOLIERE

Dans une mise en scène de **Pierre Bokor**

Les 17, 18, 19, 24, 25, 26 octobre 1980 à 20h00, et plus spécialement pour les groupes le 8 novembre à 20h00.

A l'auditorium de la Faculté St-Jean

Information et réservations: 469-0829

ASSOCIATION CANADIENNE DES PROFESSEURS D'IMMERSION

Qu'est-ce que l'ACPI?

L'ACPI est une association qui vise à promouvoir et à perfectionner les programmes d'immersion en français ou en anglais, dans les écoles élémentaires et secondaires du Canada, soit:

a) en assurant un moyen d'échanger des idées sur les programmes et les techniques d'enseignement;

b) en faisant connaître les résultats des recherches;

c) en favorisant des échanges inter-provinciaux et locaux d'élèves, de professeurs, de matériel etc.;

d) en offrant un forum où on peut discuter des problèmes ayant trait à l'administration des programmes.

Qui peut en être membre?

Tout enseignant, professionnel, administrateur ou chercheur qui est intéressé aux programmes d'immersion.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1980

PRESIDENT: *ROGER MALBOEUF (Montreal)*
PRESIDENT SORTANT: *FELIX MELOUL (Montreal)*
PREMIER VICE-PRESIDENT *RONALD TOURIGNY (Ottawa)*
DEUXIEME VICE-PRESIDENT: *PAULINE TRUDEL (Ottawa)*
TRESORIER: *MICHEL MARTIN (Montreal)*
SECRETAIRE: *CHARLES JEANNOTTE (Montreal)*
CONSEILLERS: *CARMEN CYR (Winnipeg)*
LUCILLE MANDIN (Edmonton)
DORIS ROBICHAUD (Ottawa) *JEAN RACICOT (Toronto)*

L VOUS PLAIT DECOUPEZ ET POSTEZ A C.P. 8843, Ottawa, Ontario, K1G 3H8

imerais devenir membre de l'Association Canadienne s Professeurs d'Immersion (ACPI) pour l'année 1980-81. Je vous prie de trouver ci-joint un chèque ou un mandat-poste de $10.00 (au nom de l'ACPI) pour couvrir les frais d'adhésion.

Ecole, conseil (ou commission scolaire)

Organisme (ou institution)

code postal — Fonction actuelle)

Signature: — Date: — Niveau:

CONGRES 1980
Le HOLIDAY INN à Winnipeg
6, 7 et 8 novembre

Points saillants du congrès
-Conférenciers
-Exposition matériel didactique provenant des maisons d'édition
-Une série d'ateliers pratiques pour les enseignants de l'élémentaire et du secondaire
-Des ateliers pour les responsables des programmes d'immersion

Président du comité d'organisation: ERNEST MOLGAT, Winnipeg

Cartes professionnelles et d'affaires

Le Congrès Eucharistique international

Par Chantal Lamothe

Voilà 100 ans, se tenait à Lille (France), le premier Congrès Eucharistique international et voici qu'en 1981, le 42e Congrès se fera de nouveau en France, mais à Lourdes, du 16 au 23 juillet et le Pape Jean-Paul II sera présent. Le thème du Congrès sera: Jésus Christ, pain rompu pour un monde nouveau. Pour le Père Gaston Montmigny O.M.I., Responsable de la promotion en Alberta, «c'est un événement d'une très grande importance dans l'Eglise. Ce Congrès a pour but de faire l'évaluation de la pratique eucharistique dans l'Eglise. A partir d'études, d'échanges faites sur la théorie de l'Eucharistie, on en arrive à une plus grande compréhension du véritable sens de ce Sacrement à travers les siècles passés.»

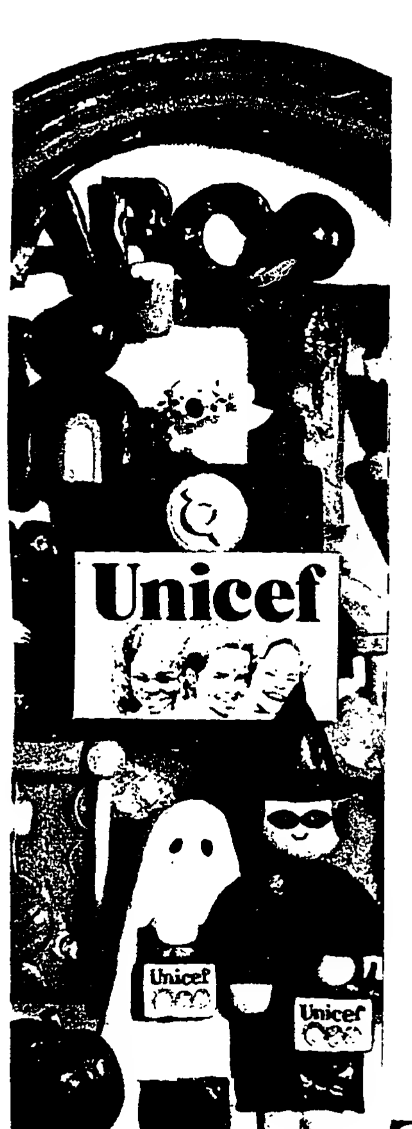
Qui peut aller au 42e Congrès Eucharistique? «Tous ceux qui le désirent, a répondu le Père Montmigny, il s'agit de s'inscrire comme Pèlerin officiel.» Au Canada, la Conférence catholique des Evêques a nommé l'Archevêque de Sherbrooke, Mgr Jean-Marie Fortier pour être le représentant de l'Episcopat Canadien. C'est donc Mgr Fortier qui est l'autorité canadienne pour la durée du congrès et il a donné la responsabilité de l'organisation officielle du congrès à l'agence de Pèlerinages à l'étranger du Cap inc., au Cap de la Madeleine, au Québec. C'est d'ailleurs à cette agence que les gens désireux de s'inscrire doivent le faire.

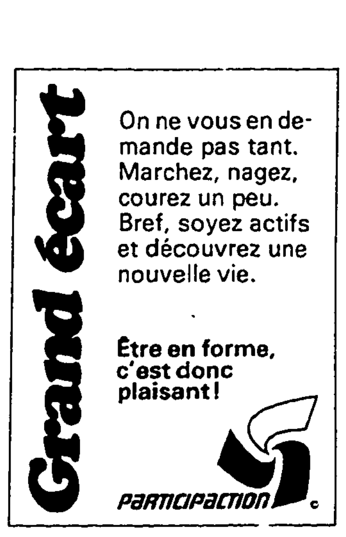
Pour les Congressistes canadiens le voyage sera du 14 au 25 juillet et il coûtera environ 1,699.00. Les inscriptions doivent se faire avant le 10 janvier. D'après le document d'information du 42e Congrès, ce rassemblement ne se veut pas «une concentration de touristes ou de groupes franc-tireurs, ni rassemblement de passants curieux, ni même un pèlerinage classique. Il n'y aura place ni pour le triophalisme, ni pour le prestige, ni pour le folklore. Le 42e Congrès sera un événement religieux, un temps fort de contemplation, d'échanges et d'engagements.

Mais le 42e Congrès Eucharistique, n'est-il pas réservé à une élite étant donné le coût élevé? A cette question le Père Montmigny a répondu qu'évidemment ce ne sont pas tous les gens qui peuvent se permettre d'y aller mais c'est à la discrétion de chaque diocèse d'organiser des moyens de financement. Au diocèse d'Edmonton rien n'a été prévu à cet effet. «D'autre part, a ajouté le Père Montmigny, il est possible de vivre cet événement sans y être présent de corps. Chaque prêtre du diocèse se chargera de transmettre l'information nécessaire aux fidèles.»

Pour le Père Montmigny, le 42e Congrès s'est un événement d'une très grande importance dans l'Eglise.









HORAIRE CBXFT/CHFA

L'EMETTEUR

Semaine du 11 au 17 octobre 1980

COUVERTURE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES EN ALBERTA

Faits saillants et résultats des élections municipales

à l'antenne de CBXFT et CHFA(680)



Animateur - Normand Séguin
Reportage - Equipe de journalistes

Le mercredi 15 octobre à 22h00

SUPPLEMENT AU FRANCO-ALBERTAIN
VENDREDI 10 OCTOBRE 1980

08h30 PASSE PARTOUT
09h00 CANDY
09h30 PACHAT
10h00 HEROS DU SAMEDI
Football Bantam, garçons
11h00 STAR TREK
11h30 TELEJEANS
Magazine jeunesse. Discussions sur l'école en 1980. Chronique musique: Diane Tell nous visitera.
12h00 LE JEUNE FABRE
12h30 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
13h00 UN NOM DES CHANSONS
13h30 CINEMA
«La loi du Seigneur»
16h00 TELEJOURNAL
16h15 NOIR SUR BLANC
17h00 BAGATELLE
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Chicago à Montréal
20h30 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
21h30 PIERRE ET CIE
22h30 TELEJOURNAL
22h45 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo
23h05 CINEMA
«Moby Dick»

SPORTS

Mardi 14 octobre
20h00 La série mondiale
LA SERIE MONDIALE. Reporter: Guy Ferron, Analyste: Jean-Pierre Roy, Statisticien: Pierre Murphy, Réal.: Michel Quidoz.

Mercredi 15 octobre
22h00 La série mondiale
LA SERIE MONDIALE. Reporter: Guy Ferron, Analyste: Jean-Pierre Roy, Statisticien: Pierre Murphy, Réal.: Michel Quidoz.

Vendredi 17 octobre
20h00 La série mondiale
LA SERIE MONDIALE: Reporter Guy Ferron, Analyste: Jean-Pierre Roy, Statisticien: Pierre Murphy, Réal.: Michel Guidoz

Au Naturel

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le mercredi à 19H00

Entrevues avec des familles de l'Est venues s'installer dans l'Ouest

Réalisation: Mariette Hains

Producteur délégué:
Maurice Olsen

CBXFT La Télévision Française en Alberta

Samedi 11 octobre

10h00 Les héros du samedi

LES HEROS DU SAMEDI. Football Bantam garçons, en provenance de l'école Vanier. Réal.: Julien Dion.

20h00 La soirée du hockey

LA SOIREE DU HOCKEY. Début. Au Forum de Montréal, les Black Hawks de Chicago rencontrent les Canadiens. Comm.: René Lecavalier, Richard Garneau et Lionel Duval. Analyste: Gilles Tremblay. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

Dimanche 12 octobre

13h00 Football Americain

FOOTBALL AMERICAIN. Au New-Haven Stadium à New York, les Eagles de Philadelphie rencontrent les Giants. Comm.: Raymond Lebrun. Analyste: Jean Séguin. Réal.: Julien Dion.

08h30 PASSE PARTOUT
09h00 CONTES D'ELSA
09h30 GRISU LE PETIT DRAGON
09h45 LES GRANDS PERSONNAGES
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 FOOTBALL AMERICAIN
Philadelphie à New York
14h00 COMPORTEMENT ANIMAL
14h30 RENDEZ-VOUS SUR LE GEORGES
15h00 D'HIER A DEMAIN
16h00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
17h00 SECOND REGARD
18h00 HEBDO DIMANCHE
19h00 CHEZ DENISE
19h30 LES BEAUX DIMANCHES
- 19h30 LES BEAUX DIMANCHES
  Lac des Fées: Renée Claude.
- 20h30 LES BEAUX DIMANCHES
  Jeune délinquant.
- 21h30 LES BEAUX DIMANCHES
  Au-delà de l'histoire (3e de 5).

23h00 TELEJOURNAL
23h15 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo
23h30 CINE CLUB
«Psychose»

LUNDI 13 OCTOBRE

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 YOU HOU
10h00 PASSE PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
11h30 WOODY LE PIC
12h00 TELEJOURNAL
12h05 MIDI PLUS
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LE TEMPS DE JOUER
Jeu-questionnaire où les concurrents sont les téléspectateurs eux-mêmes. Anim.: Jacques Houde. Collaboration: Lucie Lord. Textes: Albert Brie.
15h00 LES ATELIERS
15h30 ALBUM DE SOUVENIRS
16h00 BOBINO
16h30 ALBATOR
17h00 QUELLE FAMILLE
17h30 SUR LA ROUTE DE L'AMITIE

18h00 CE SOIR
Nouvelles , sports, météo

19h00 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
La fine cuisine adaptée par le chef Henri Bernard à la cuisine familiale: recettes, techniques de base, cuisson et équilibre des menus. Réal : Alex Page Au menu avocat à la créole et charlotte russe à l'ananas.
19h30 LAUTREC 81
20h00 DU TAC AU TAC
20h30 TELE SELECTION «Grands romans»
22h30 TELEJOURNAL

22h55 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h15 COMMISSARIAT SPECIAL K-1
24h15 LE DOSSIER SECRET DES TRESORS

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 VIRGINIE
10h00 PASSE PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS

Anim.: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy, CKTM Trois-Rivières. Problèmes de la vue, avec le Dr Marcel Mandeville, optométriste. La myopie: Les premières manifestations du strabisme, la correction ou prévention; à quel âge les premiers examens et prescription de verres incassables. Tradition québécoise, avec Lorraine Boisvenue, écrivain. Les foires: des premières expositions agricoles vers les années 1800 à nos jours.

11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
11h30 HEIDI
12h00 TELEJOURNAL
12h05 MIDI PLUS
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA
«Le fils de D'Artagnan»
16h00 BOBINO
16h30 DON QUICHOTTE
17h00 LES PIERRAFEU

17h30 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo

18h00 LA SERIE MONDIALE
21h00 LE MONDE DE DISNEY

Le Trésor de Matacumba (dern. de 2). Les tribulations de David et de son ami Tad pendant leur périple à la recherche du trésor de Matacumba

22h00 AUX FRONTIERES DU CONNU
22h30 TELEJOURNAL

22h55 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h15 RENCONTRES
23h15 CINEMA
«Le mouchard»



09h00 EN MOUVEMENT
09h15 L'EVANGILE EN PAPIER
09h30 ANIMAGERIE
09h45 LES OUFS
10h00 PASSE PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS

La Coiffure, avec Pierre Ladouceur, coiffeur. Les attaches et les coiffures pour enfants. A votre santé, avec Louise Lambert-Lagacé. Tarte aux pommes permise. Une tarte spéciale dont la croûte est faite de gruau est permise pour notre santé.

11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
11h30 FIFI BRINDACIER
12h00 TELEJOURNAL
12h05 MIDI PLUS
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 LE TEMPS DE VIVRE

Anim.: Joël LeBigot. Rech. et Int.: Monique Lalande, Lucie- Lépine et Claude Lafortune. Mus.: Davis Joachim, Guy Parent et Herbert Ruff. Réal.: Gilles Derome et André Groulx

16h00 BOBINO
16h30 PLACE DU FONDATEUR
17h00 GENIES EN HERBE

17h30 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo

18h00 LA SERIE MONDIALE
20h30 LES CIRQUES DU MONDE
21h30 LA SAGOUINE

Viola Léger interprète le rôle d'une Acadienne qu'a créée Antonine Maillet, célèbre auteur A travers son quotidien, elle nous livre plusieurs secrets d'Acadie Réal Jean-Paul Fugère *La Mort*

22h00 ELECTIONS MUNICIPALES
22h30 TELEJOURNAL

22h55 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h15 REFLETS D'UN PAYS
24h15 CINEMA
«Diabolique Dr Mabuse»

LES FILMS DE LA SEMAINE

Samedi 11 octobre

13h30 CINEMA—

La loi du Seigneur. drame réalisé par William Wyler avec Gary Cooper, Dorothy McGuire et Anthony Perkins. Un couple élève sa famille dans la plus stricte observance de ses principes religieux et particulièrement du précepte «tu ne tueras point». Cependant, lorsque les Sudistes approchent pendant la guerre, le fils aîné croit de son devoir de prendre les armes. (USA)

23h05 CINEMA—

Moby Dick. Drame épique réalisé par John Huston avec Gregory Peck, et Richard Basehart. En 1840, le jeune Ishmaël est engagé par le capitaine Ahab sur son baleinier. Le capitaine et son équipage se lancent à la poursuite de Moby Dick, la monstrueuse baleine blanche qu'amputa jadis la jambe du capitaine.

Dimanche 12 octobre

23h30 CINE CLUB —

Psychose. Suspense réalisé par Alfred Hitchcock avec Anthony Perkins, Janet Leigh et Vera Miles. Une jeune fille et son amant se débattent dans des difficultés financières. L'occasion se présente à elle de mettre la main sur 4,000.00. Elle se cache dans un motel solitaire. Elle y est assassinée et son corps disparaît mystérieusement. Un détective mis sur l'affaire subit le même sort. Qu'est-ce qui a donc poussé le propriétaire maniaque de ce motel à accomplir une telle mise-en-scène. (AM. 60)

Lundi 13 octobre

20h30 TELE SELECTION —

Grands romans. Détroit (2e de 5). Adam Trenton croit au sabotage de son projet. Erica, son épouse, le quitte pour rejoindre un pilote de course en Europe. Adam a une aventure avec la jeune spécialiste de l'agen ce de publicité qui doit faire la promotion de son projet Hawk. Le projet est finalement annulé.

Mardi 14 octobre

14h30 CINEMA —

Le fils de D'Artagnan. Film et cape et d'épée réalisé par Ricardo Freda avec Gianna Maria Canale et France Marzi. Un novice Raoul d'Artagnan, est témoin de l'assassinat de son supérieur qui voulait protéger un courrier du cardinal Richelieu. D'Artagnan reprend ses habits civils pour venger son supérieur. (IT. 49)

23h15 CINEMA —

Le mouchard. Drame psychologique réalisé par John Ford avec Victor McLaglen, Preston Foster et Wallace Ford. Dublin 1922. L'Irlande est en lutte contre les Anglais. Gypo, un simple d'esprit, a trahi un compatriote pour une somme d'argent. Il prend lentement conscience de son crime. Démasqué, il est pardonné par le mère de la victime et put mourir en paix.Mercredi

Mercredi 15 octobre

24h15 CINEMA —

Diabolique Dr Mabuse. Aventures policières réalisées par Fritz Lang avec Dawn Addams, Peter Van Eyck et Wolfgagn Preiss. A Munich, un voyant avertit la police de divers crimes perpétrés de façon bizarre. La technique utilisée pour ces méfaits rappelle les exploits d'un certain Dr Mabuse supposément mort depuis trente ans. L'enquête se concentre sur l'hôtel Luxor où toutes les victimes sont passées un moment ou l'autre.

Jeudi 16 octobre

14h30 CINEMA —

Le mystère des douze chaises. Comédie réalisée par Mel Brooks avec Ron Moody, Frank Langella et Dom DeLuise. Avant de mourir, une vieille aristocrate russe ruinée par la révolution révèle à son gendre et au pope du village qu'elle a cachéune fortune en bijoux dans l'une des douze chaises qui ornaient le salon de son ancienne demeure. Les deux hommes s'efforcent de retrouver les chaises dispersées à travers le pays. (USA. 70)

20h00 LES GRANDS FILMS —

La malédiction. Drame réalisé par Richard Donner avec Gregory Peck, Lee Remick etHarvey Stephens. Un homme accepte qu'on substitue à son enfant mort-né un autre dont la mère est morte à l'accouchement. L'enfan ce se déroule normalement jusqu'à ce que sa gouvernante se pende durant la réception de son 6ième anniversaire. Un prêtre tente de mettre le père en garde contre son fils mais celui-ci se refuse à le croire. (USA:76)

23h15 CINEMA —

Dernière croisière. Drame avec Richard Long, Edward Albert et Kate Jackson. Des meurtres en série sont commis à bord d'un paquebot. Etrange coïncidence, toutes les victimes ont gagné cette croisière lors d'un concours. (USA. 74)

Vendredi 17 octobre

14h30 CINEMA —

L'ombre du passé. Drame réalisé par Ronald Naeme avec Judy Garland, Dirk Bogarde et Jack Klugman. Une chanteuse populaire rend visite à un docteur. Elle a eu autrefois un fils de lui qu'elle lui a donné en adoption pour poursuivre sa carrière. Elle désire revoir cet enfant maintenant. L'homme le lui permet à certaines conditions mais elle outrepasse ses droits. (USA: 62)

23h15 CINEMA —

Adieu poulet. Drame policier réalisé par Pierre Granier Deferre avec Lino Ventura, Victor Lanoux et Pierre Tornade. Un homme de main du candidat Lardatte, jeune lion de la finance et de la politique bat à mort un jeune colleur d'affiches et descend un jeune policier venu à son secours. Le commissaire Verjeat entend faire payer ce crime aussi bien au fier-à-bras qu'à son patron complaisant. Ce dernier a cependant les bras long et réussit à faire muter le vindicatif commissaire.(FR.75)

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 TAM TAM
10h00 PASSE PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 AU FIL DE LA SEMAINE
Anim.: Gaston L'Heureux Inv.: Louise Beaud. Gaston L'Heureux reçoit Louise Beaud, vétérinaire au zoo de Granby.
11h30 WICKIE
12h00 TELEJOURNAL
12h05 MIDI PLUS
Dir. mus.: Marcel Rousseau. Réal.: Lucien Létourneau.

13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA
«Le mystère des douze chaises»
16h00 BOBINO
16h30 POP CITROUILLE
17h00 LES PIERRAFEU
17h30 DU NEUF AU ZOO
La série, de style magazine, nous montre ce qui se passe dans les zoos du monde et que le visiteur ne peut voir: comme la naissance d'un éléphanteau, les soins vétérinaires, etc. L'animateur est d'un grand comique: c'est un chimpanzé.
18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo
19h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
S.O.S., détresse Marie-Josée, qui veut faire un article sur le suicide, demande à Francine de téléphoner à S.O.S. Rémi trouve ce numéro de téléphone et s'inquiète de l'état de sa femme. Réal.: Rolland Guay
19h30 BOOGIE WOOGIE 47
20h00 LES GRANDS FILMS
«La malédiction»
22h30 TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo
23h15 CINEMA
Dernière croisière

CHFA 680

NORMAND LATOUR





Normand Latour, annonceur! Visage que l'on reconnaît autant à la télévision de CBXFT qu'à CHFA La voix française de l'Alberta. Il est animateur d'un programme jeunesse intitulé «Bidule» On le retrouve aussi aux sports à 7h30 et 8h15 tous les matins au Café-Show, à «BIDULE» de 18h30 à 20h00 du lundi au vendredi, à la caméra aux nouvelles commentées et sportives... et au Stadium, au Colisé, à la piste de course. Il doit enfin planifier et ses entrevues et ses allées-et-venues en plus d'animer ses causeries. Qu'il s'agisse de documentation ou de répétitions dramatiques, Normand Latour «actualise» l'image Albertaine sur nos ondes.

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 ANIMAGERIE
09h45 LES FLOUMP
Les Floump sont des petits personnages fantaisistes qui s'apparentent aux poussins. On vit les événements de la vie quotidienne.
10h00 PASSE PARTOUT
10h30 MAGAZINE EXPRESS
11h00 IL ETAIT UNE FOIS L'HOMME
11h30 CHER ONCLE BILL
12h00 TELEJOURNAL
12h05 MIDI PLUS
13h30 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINEMA
«L'ombre du passé»
16h00 BOBINO
16h30 LA LETTRE DE NOUVELLE FRANCE
17h00 FILM LOCAL
17h30 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo
18h00 LA SERIE MONDIALE
20h30 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
21h30 GENIES EN HERBE
Jeu questionnaire animé par Pierre McNicoll. Juge: Jean Moreau. Les participants de Ottawa et Valleyfield.
22h00 A CONTREPOIDS
22h30 TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo
23h15 CINEMA
«Adieu poulet»